**Monsieur Emmanuel Macron**

Président de la République française

**Via Patrick Durel**

Conseiller Afrique du Nord, Moyen-Orient

Palais de l'Élysée

55 rue du Faubourg-Saint-Honoré

75008 Paris

patrick.durel@elysee.fr

**Objet : Situation très préoccupante en Cisjordanie et dans les prisons israéliennes**

Sur la base d’informations communiquées par l’ACAT-France, j’attire votre attention sur la situation préoccupante en Cisjordanie et dans les prisons israéliennes des prisonniers palestiniens. En réaction à la terrible attaque du 7 octobre 2023 perpetrée par les groupes armés du Hamas et de ses alliés, l’armée israélienne mène de nombreux raids en Cisjordanie, entrainant la mort d’au moins 240 Palestiniens donc 52 mineurs. On dénombre également l’arrestation d’environ 3 100 Palestiniens. De nombreuses violences et humiliations subies lors des arrestations et interrogations ont été rapportées avec les vidéos partagées sur les réseaux sociaux par les soldats israéliens. On constate également une recrudescence des attaques de colons israéliens contre les communautés palestiniennes agricoles, poussant plus de 1000 Palestiniens à quitter leurs terres.

Les prisonniers palestiniens font également l’objet de punition collective avec de nombreuses restrictions et dégradations de leurs conditions de détention, ainsi que de violences à leurs égards. Les cas d’environ 4000 travailleurs gazaouis détenus puis libérés pour la plupart (environ 3000) sont révélateurs de la politique de représailles menée par l’armée israélienne. Tous font état de conditions de détention extrêmement difficiles et de violences et humuliations à leur égard. Depuis le 7 octobre, 6 prisonniers seraient décédés du fait des violences subies ou des conditions de détention dégradées.

Dans ce contexte, je vous exhorte à :

* condamner fermement les raids de l’armée israélienne qui ont entrainé la mort de 240 personnes dont 52 mineurs, l’arrestation de plus de 3 000 personnes, et le recours à la violence et à l’humiliation lors des arrestations et interrogatoires ;
* condamner fermement l’impunité dont bénéficie les colons Israéliens et la complicité de l’armée israélienne, en raison des attaques portées contre les communautés palestiniennes forcées à quitter leurs terres ;
* condamner les mauvais traitements et les violences subis par les prisonniers palestiniens dans les prisons et autres centres de détention israéliens depuis le 7 octobre ;
* soutenir diplomatiquement et financièrement le travail du procureur de la Cour pénale internationale visant à enquêter sur les crimes commis en territoire palestinien occupé ;
* soutenir le travail de la Commission d'enquête internationale indépendante sur le territoire palestinien occupé et Israël du Conseil des droits de l’homme.

Dans l’attente de votre réponse, je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma haute considération.

**Copie conforme envoyée à :**

**M. Josep Borrell Fontelles**, Haut représentant de l’Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité**,** 200 rue de la Loi, BP-1049 Bruxelles, BELGIQUE

cab-borrell-fontelles-contact@ec.europa.eu

**M. Frédéric Journes**, Ambassadeur de la France en Israël,112 promenade Herbert Samuel**,** BP 3480, 63572 Tel Aviv, ISRAËL

diplomatie@ambafrance-il.org

**M. Nicolas Kassianides**, Consul général de France à Jérusalem**,** PO Box 182**,** 94109 Jérusalem, ISRAËL

cad.jerusalem-fslt@diplomatie.gouv.fr

**M. Jérôme Bonnafont**,Ambassadeur et représentant permanent de la France auprès des Nations Unies à Genève**,** Villa « Les Ormeaux », Route de Périgny 36, 1292 Chambésy, SUISSE

missionfrance.geneve-dfra@diplomatie.gouv.fr

**Mme Maria Wadjinny**,Sous-directrice Égypte-Levant, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères,37 quai d'Orsay, 75700 Paris SP 07, FRANCE

maria.wadjinny@diplomatie.gouv.fr